Bulletin administratif n° 11, novembre 1907, pp. 892-895

DILLON (Jules)

Châlons 1860.

Les Anciens Élèves du Groupe de Meurthe-et-Moselle viennent d'être douloureusement frappés par la mort du camarade Dillon (Jules), Administrateur délégué de l'Usine à gaz de Pont-à-Mousson.

Ses obsèques ont eu lieu à Pont-à-Mousson, le 2 novembre dernier. Une foule considérable, composée de toutes les personnalités industrielles de la région, suivait le corbillard; un grand nombre de ses anciens ouvriers avaient tenu également à lui rendre les derniers devoirs. Dans le cortège avaient pris place aussi un certain nombre d'Anciens Élèves.

Le cercueil disparaissait littéralement sous de magnifiques couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles de la Compagnie du Gaz, de la Société des Anciens Élèves, et des Fonderies de Pont-à-Mousson, où M. Dillon resta vingt-cinq ans avant de devenir Administrateur de la Compagnie du Gaz.

Différentes sociétés locales, dont le regretté disparu était membre honoraire, avaient envoyé des délégations, entre autres : le Sport Mussipontain, les Vétérans, la Société de Secours mutuels, le Souvenir Français, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Camille Cavallier, Administrateur des Fonderies de Pont-à-Mousson; Legrand et Laviolle, anciens chefs de service de la même Société; Main, Directeur de l'Usine à gaz de Nancy; Polguère et Paillot, amis personnels du défunt.

Au cimetière, les discours suivants ont été prononcés :

DISCOURS DE M. MAIN

Directeur de la Compagnie du Gaz de Nancy.

Messieurs,

Au nom des Compagnies du gaz de Pont-à-Mousson et de Nancy, je m'incline respectueusement devant le cercueil de notre collègue M. Dillon.

Empêché de venir saluer ce cercueil, M. Delebecque, Administrateur de la Compagnie du Gaz de Pont-à-Mousson, m'a chargé de dire tous ses regrets et de rappeler que, déjà presque vétéran de l'industrie du fer, M. Dillon n'hésita pas à se faire l'apprenti de l'industrie du gaz, nouvelle pour lui, et dont, vingt années, il devait s'occuper d'une façon si distinguée.

Il sut se réserver l'affection de son personnel et l'utiliser au mieux des intérêts de l'affaire qui lui était si chère.

Aujourd'hui, il est entré dans le grand repos, emportant avec lui la complète estime de tous ceux qui l'ont connu.

Au nom des Compagnies de Pont-à-Mousson et de Nancy, j'apporte à Mme Dillon et à M. E. Dillon l'assurance que le nom de leur mari et père ne sera pas oublié.

Puisse cette assurance être une légère atténuation de la profonde douleur qu'est pour eux la séparation terrible d'avec celui qu'ils pleurent aujourd'hui.

DISCOURS DE M. THUILLIER (Châl. 1866)

INGÉNIEUR EN CHEF DES ACIÉRIES DE LA MARINE, A HOMÉCOURT,
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE NANCY.

MESSIEURS,
MES CHERS CAMARADES,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et du Groupe régional de Meurthe-et-Moselle, j'ai la douloureuse mission de dire un dernier adieu à notre excellent et dévoué camarade Dillon, dont nous déplorons la perte.

Tous ceux qui ont connu le camarade Dillon ont pu apprécier les diverses qualités qui l'ont rendu si sympathique. La ville de Pont-à-Mousson voit disparaître en lui un de ses citoyens les plus dévoués.

Né à Pagny-sur-Moselle, à quelques pas de Pont-à-Mousson, M. Dillon, après de brillantes études à l'École d'Arts et Métiers de Châlons, entra, en 1863, à la Société des Fonderies de Pont-à-Mousson, où il resta jusqu'en 1888. C'est là que M. Dillon montra les grandes qualités qui le distinguaient; il s'occupa de la fabrication de la fonderie, successivement rendit pratique la fabrication en série des différentes pièces de fonderie et arriva très vite à être chef de fabrication.

M. Dillon était un manieur d'hommes; sous une allure parfois un peu brusque il avait un cœur d'or; la nombreuse génération d'ouvriers qu'il a formée et dont un certain nombre entourent cette tombe ouverte se rappellera avec émotion le chef aimé et respecté dont nous déplorons la perte aujourd'hui.

En 1888, M. Dillon quitta les Fonderies de Pont-à-Mousson pour jouir

d'un repos bien mérité. Mais l'oisiveté ne pouvait convenir à un tempérament aussi actif que le sien ; aussi, il devint Administrateur de la Compagnie du Gaz de Pont-à-Mousson, où sa grande compétence et son sens pratique purent se donner libre carrière.

C'est là que la mort vient de l'atteindre, au moment où il pouvait contempler son œuvre.

A côté du technicien qu'était M. Dillon, il convient de rappeler le bon Camarade qu'il a toujours été, c'était le vrai Gadz'arts, dans toute l'acception du mot. Pour beaucoup de jeunes, il fut un guide et un conseiller : conseiller bienveillant, qui jouissait d'une autorité légitime due à sa grande pratique des hommes et des choses.

Il était de toutes nos réunions annuelles, où son accueil ranchement cordial réunissait, autour de lui, et ses Camarades de promotion et ceux qu'il avait précédés sur les bancs de l'école qu'il aidait de son expérience et de ses bons conseils.

Aujourd'hui, cher M. Dillon, devant cette tombe qui va se fermer pour toujours, nous ne pouvons que vous donner comme exemple à tous nos jeunes Camarades.

Vous emportez avec vous l'estime de tous ceux qui vous ont connu et votre souvenir restera profondément gravé dans nos cœurs. Puissent ces sympathiques regrets être une consolation et un adoucissement à la douleur de votre famille.

Au nom de tous les Camarades des Arts et Métiers et au mien, adieu.

M. C. Cavallier (Châl. 1871), Administrateur de la Société des Fonperies de Pont-à-Mousson, Président honoraire du Groupe de Meurthe-et-Moselle, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Nancy, prit ensuite la parole et prononça l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. CAVALLIER (Châl. 1871)

MESSIEURS,

Près de vingt années se sont écoulées depuis que M. Dillon, se trouvant très fatigué, quittait l'usine de Pont-à-Mousson, et devenait Administrateur délégué de la Société du Gaz de notre ville; mais ces vingt années n'ont pu effacer le souvenir du collaborateur et du camarade, non plus que les traces des vingt-cinq années de collaboration que M. Dillon, nous avait données.

Il avait la passion du travail et, dans notre ruche de travailleurs, il était grandement estimé.

Nous le considérions comme étant des nôtres.

C'est au nom de la Société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, de son personnel, et en mon nom propre, que je viens dire adieu au camarade Dillon.

Qu'il me soit permis d'exprimer à Mme Dillon et à son fils la part très vive que nous prenons à leur grande douleur.

Cette mort prématurée me rappelle une perte bien douloureuse déjà pour cette pauvre mère, à laquelle j'adresse ici mes très profondes condoléances.

Puissent ces unanimes et sympathiques regrets être un adoucissement à la douleur de la famille de notre cher Camarade disparu.

L. Mouchette
(Châl. 1884),